
APPEL A RESIDENCE ARTISTIQUE 2024

Ville de Loon-Plage *Médiathèque Marcel Pagnol*

L'action culturelle est un axe prioritaire de la Ville de Loon-Plage qui place au cœur de sa politique l'oralité, les traditions, les folklores et le devoir de mémoire.

A cela s'ajoute la volonté de transmettre le patrimoine aux générations futures.

Le festival de musiques traditionnelles Het Lindeboom, le musée des Jeux Traditionnels et le salon du conte Les Belles Histoires illustrent cet axe prioritaire.

La médiathèque Marcel Pagnol déploie le fil rouge de la littérature orale dans sa programmation, dans ses collections et dans la réalisation de projets artistiques sur le territoire de la commune.

Elle met en œuvre ces actions en développant la convivialité : espaces de rencontre, partage et discussions. Sont favorisées les interactions et la rencontre multigénérationnelles.

En préfiguration de la deuxième édition du salon du conte "Les Belles Histoires", qui aura lieu les 16, 17 et 18 mai 2025, la médiathèque souhaite mettre en place une résidence à destination d'un.e conteur.se professionnel.le. sur la thématique du Merveilleux dans les contes.



APPEL A RESIDENCE ARTISTIQUE 2024

Médiathèque Marcel Pagnol

Description de l'appel:

En partenariat avec le collège Jean Rostand de Loon-Plage, la médiathèque recherche un conteur/conteuse professionnel(le) afin de réaliser un projet participatif dont la restitution aura lieu à l'occasion du salon du conte, en mai 2025.

Objectifs :

- Favoriser la transmission du patrimoine oral des contes
- Développer l'imaginaire et l'expression des collégiens
- Faire apprécier la tradition orale comme un outil essentiel du développement personnel

Finalité :

- Projet participatif avec le public collégien sur la thématique du merveilleux dans les contes (ateliers de pratique, création de contes...)

La résidence doit inclure :

- Des temps de médiation
- Des temps d'expérimentation créative auprès des différents publics

Période de réalisation du projet: Echelonnée entre octobre 2024 et mai 2025.

Pendant cette période, l'artiste pourra si besoin, être hébergé dans la résidence d'artiste communale.

Le calendrier des interventions sera établi par la directrice de la médiathèque en lien avec l'artiste et le collège.

En amont de la résidence, la médiathèque contactera les professeurs concernés et organisera les rencontres entre l'artiste et les classes (6ème et 5ème).

Nous précisons que le programme 2024-2025 des élèves de 6ème du collège s'axera principalement sur la mythologie et la figure du monstre dans la littérature orale et écrite.

APPEL A RESIDENCE ARTISTIQUE 2024

Médiathèque Marcel Pagnol

Composition du dossier de candidature

- Une présentation de l'artiste, de ses spectacles et ses actions artistiques et culturelles
- Une note d'intention décrivant la démarche globale envisagée dans le cadre du projet et de ses objectifs.
- Une proposition de calendrier

Critères de sélection: les candidatures seront étudiées tant sur la base du parcours artistique de l'artiste que du projet artistique développé.

Date limite de candidature : 24/06/2024

Envoi des candidatures à : m.scherier@loon-plage.org

Financement

5000€ TTC, versé en deux temps, à la signature de la convention de résidence et à la fin de la résidence.

Ce budget comprend la rémunération brute de l'artiste, toutes charges, taxes et cotisations comprises pour la mission dans son intégralité, la restauration et le transport de l'artiste.

La restitution de la résidence sera programmée au salon du conte en mai 2025, organisé en partenariat, par la médiathèque, le Centre culturel le Château Coquelle et la Médiathèque Départementale du Nord .

Contact: Marjorie SCHERIER

Responsable de la médiathèque de Loon-Plage

m.scherier@loonplage.org

03 28 58 67 50